

## **RENCONTRE DE QUARTIER BELLEVUE SAMEDI 19 JANVIER 2019**

Attaché aux liens que j'ai pu créer avec vous depuis plus de dix ans, je souhaite continuer à promouvoir cette proximité et ce dialogue au travers de rencontres de quartier qui me permettent d'être au plus près des problématiques de chaque secteur de Meudon.

La rencontre du samedi 19 janvier 2019 m'a permis d'échanger avec de nombreux habitants sur les sujets concernant Bellevue et toute la ville.

### **PRESENTATION DES PROJETS A BELLEVUE**

---

→ Les diapositives présentées lors de cette rencontre sont annexées au présent compte rendu.

#### **SÉCURITÉ**

Les chiffres de la délinquance ces derniers mois à Meudon sont encourageants (voir présentation jointe). L'action conjuguée de la Police Nationale et de la Ville (Police municipale, médiateurs d'Action Jeunes, Voisins vigilants...) porte ses fruits.

Une dizaine de nouvelles caméras de vidéo-protection sera mise en service en 2019, dont deux à Bellevue. J'ai annoncé la création d'une brigade de nuit à la Police municipale : un effort budgétaire important est fait cette année pour recruter 5 à 6 agents d'ici l'été.

Le Commissaire de Police explique les contraintes qui s'imposent à lui en particulier la nuit et indique que la Préfecture de Police a validé le principe d'aménagements pour renforcer la présence sur le terrain la nuit.

Il demande aux habitants de prendre la peine de téléphoner le plus tôt possible. Il explique que le 17, centre de traitement des urgences, hiérarchise les interventions selon le degré d'urgence. Cela explique pourquoi certains appels sont mis en attente. Il rappelle le téléphone du commissariat : 01 41 14 79 00.

#### **PASSERELLE ALBERT DE MUN**

La Ville a pris un arrêté anti-atteupement a permis à la Police nationale de verbaliser les auteurs des tapages nocturnes à plusieurs reprises. La Ville va financer l'électrification des grilles pour permettre leur fermeture après le dernier train.

Côme Pelissier, directeur d'Action Jeunes, explique les méthodes de prévention sociale des médiateurs. Il indique qu'un des jeunes mineur a été re-scolarisé et d'autres remis sur le chemin de l'emploi.

Un riverain de la terrasse de Bellevue se félicite de l'amélioration de la situation ces derniers mois.

## **TRAVAUX DE VOIRIE**

Grand Paris Seine Ouest consacre 4, 5 millions par an de budget aux travaux de voirie à Meudon. C'est le plus gros budget des villes de GPSO.

Un projet de réaménagement de la place du Maréchal Leclerc est à l'étude par le Département des Hauts-de-Seine. Le Conseil de quartier et l'architecte des Bâtiments de France sont associés à la réflexion. La Ville souhaite maintenir le double alignement d'arbres dans le prolongement de l'avenue du Château.

Par ailleurs, le Département a été relancé pour améliorer la sécurité du passage piéton rue Marcel Allégot.

Une habitante attire mon attention sur l'allée Paul Houette et demande d'étudier l'interdiction des voitures dans un rayon de 200 m des écoles.

## **STATIONNEMENT**

Aujourd'hui, Meudon représente 3% de la totalité des places de stationnement payant des communes de GPSO. Les rues gratuites aux abords des gares sont utilisées par des personnes extérieures à la commune pour y stationner gratuitement leur véhicule sur de longues périodes. Ce qui conduit à avoir des zones où les résidents ne trouvent plus de place pour se garer.

C'est pourquoi les Meudonnais sont de plus en plus nombreux à me demander l'instauration de stationnement payant dans ces rues, sachant que le forfait résident de 220€ par an est valable dans toutes les zones payantes, excepté dans la zone rouge autour du Monoprix.

Pour Bellevue, la mise en stationnement payant concerne les rues Dumont d'Urville, Ernest Renan, Mansart, de la Blanchisserie. Avenue du Château, un sondage effectué par l'association des riverains montre que 84% des riverains sont favorables au stationnement payant.

Un habitant propose que le montant annuel du forfait résident soit réduit et que le stationnement payant soit étendu à l'ensemble de la commune.

Une habitante attire mon attention sur le stationnement anarchique à l'angle des rues basse de Terrasse et Allégot qui oblige les mamans à marcher sur la chaussée avec leur poussette. J'ai demandé que ce sujet soit traité dès la fin des travaux actuellement en cours.

## **CNRS**

Le Conseil d'État ayant statué sur les recours, le permis de construire est définitif. Le préalable au démarrage des travaux est la régularisation d'un échange de parcelle entre le CNRS et l'Etat, ce qui devrait intervenir cette année. Il s'agit d'une opération de déconstruction/reconstruction, dont la durée cumulée des phases successives est estimée à trois ans.

J'ai demandé au directeur du CNRS d'organiser une réunion d'information pour les habitants de Bellevue. La date vous sera communiquée.

Un riverain demande si un cheminement piéton est prévu à travers ce programme immobilier pour rejoindre plus aisément la station du T2. Je confirme que ce point est prévu dans le permis de construire : les modalités de mise en œuvre dont à l'étude et seront présentées au Conseil de quartier et aux riverains.

Une habitante demande si les infrastructures publiques sont dimensionnées pour une arrivée de population estimée à 400 personnes. Il faut savoir que dans une Ville comme Meudon, pour conserver le même nombre d'habitants, la construction de 150 logements par an est nécessaire, sinon la population diminue (départ des enfants du foyer, décès, divorces etc.)

La question des équipements publics est anticipée. En revanche, il est exact que le nombre de médecins généralistes est insuffisant en Ile de France et notamment à Meudon. Des cabinets médicaux ont été prévus dans la résidence Beausoleil pour accueillir des consultations ouvertes à tous.

## ÎLE SEGUIN

Le projet de Fondation d'art contemporain et d'hôtel à la pointe amont (opposé de la Seine Musicale) est quasiment définitif la hauteur n'excèdera pas celle de la Seine Musicale. Horizon 2021. Au centre de l'île, un accord est intervenu, entre la mairie de Boulogne et certaines associations, qui ne préjuge pas d'autres recours. Le groupe Bolloré est titulaire d'une promesse de vente. Une tour de 96 m NGF, orientée pour avoir un impact sur le coteau Meudon-Sèvres le plus réduit possible, est en projet mais, à ce jour, le permis définitif n'a pas été délivré. Le Maire de Meudon a demandé à la Ville de Boulogne le respect de l'axe historique de la terrasse de Bellevue. Une nouvelle ligne d'autobus au départ de Meudon sur Seine, circulant sur une voie exclusivement réservée, permettra de relier la gare Saint-Lazare.

Le représentant de l'association Vue sur l'Île Seguin a présenté son projet d'ilot de fraîcheur.

## POINTS ÉVOQUÉS DANS VOTRE QUARTIER

---

### DEVENIR DU KIOSQUE A JOURNAUX

Certains d'entre vous ont attiré mon attention sur le kiosque à journaux fermé depuis deux ans. L'équilibre économique de ce kiosque n'ayant pas été trouvé pour la vente de journaux, j'ai demandé à Prestalys d'étudier une solution mixte. Par exemple, journaux plus restauration rapide ou Point relais de la Poste. Une personne propose un système de cotisation de 10€ par mois par habitants volontaires pour compléter le salaire du kiosquier.

### FERMETURE DE LA GARE DE BELLEVUE

L'absentéisme injustifié des agents SNCF dans les gares est de l'ordre de 30% ce qui explique que la gare de Bellevue soit parfois fermée sans motif apparent. J'ai demandé à la directrice de la SNCF de renforcer la signalétique du second accès, pour pallier cette situation. A ma demande, la SNCF a accepté de lancer une étude sur l'accessibilité PMR de la gare, sans garantie de réalisation, car sa faible fréquentation n'en fait pas une priorité dans le classement des investissements Franciliens de la SNCF.

Cette rencontre nous a permis d'aborder de façon constructive des dossiers importants intéressant une grande majorité de Meudonnais résidant dans le quartier de Bellevue. Je reste à votre disposition et à votre écoute pour continuer à améliorer la vie du quartier.

*Bien cordialement,*

**Denis LARGHERO**

Maire de Meudon  
Vice-Président du Département  
des Hauts-de-Seine

**Pour contacter le Maire :**

[le.maire@mairie-meudon.fr](mailto:le.maire@mairie-meudon.fr)

Adresse postale : Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, 6 avenue Le Corbeiller, 92190 Meudon

Cabinet du Maire : 01 41 14 80 08